



Conseil Municipal du 21 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absent
15	15		

Les conseillers municipaux de Mens régulièrement convoqués en date du 16 mars 2026 se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 21 mars à 17h00, sous la présidence de Pierre SUZZARINI, maire sortant puis sous celle du doyen des conseillers municipaux : M. Claude BRONNER.

Étaient présents : Josiane CHEVALIER, Jean-Louis GOUTEL, Margaux TENDRON, Alain FAURE, Marie-Hélène ALLARD, Claude BRONNER, Myriam CAPELLI, Daniel

DUSSERT, Lauriane JOSSERAND, Mathieu FAURE, Valérie DUSSERT, Eddy JOSE, Claire-Lise GALLAND, Daniel MORE, Charlotte AMIRANTE. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. La Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Lauriane JOSSERAND est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le Maire sortant, Pierre SUZZARINI ouvre la séance à 17h00 qui procède à la passation en remettant les clés et l'écharpe au nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2026.

LISTE DES DELIBERATIONS

DEL 2026-03-17 : ELECTION DU MAIRE

Est élue maire de Mens sou la présidence du doyen d'âge à scrutin secret et à la majorité absolue des suffrage exprimés (8 voix) en 1 tour : avec 12 voix pour et 3 bulletins blancs :

- Mme Josiane CHEVALIER

DEL 2026-03-18 : ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Sont élus adjoints au maire à scrutin secret et à la majorité absolue des suffrage exprimés (8 voix) en 1 tour : avec 12 voix pour et 3 bulletins blancs ;

:

- M. Jean-Louis GOUTEL,
- MME Margaux TENDRON
- Alain FAURE
- MME Marie-Hélène ALLARD

Fait le 24 mars à Mens,

La Maire, Mme Josiane CHEVALIER



La secrétaire de séance, Mme Lauriane JOSSERAND